



SALAIRS AGENCES DE PRESSE informations générales (SAPIG)

Augmentation : + 1% le 1er juin 2012 *Tous les salaires sont exprimés en brut*
Valeur du point : 15,295879 €

Fonctions	Coefficient	Salaires
Rédacteur en chef	250	3 823,97 €
Rédacteur en chef adjoint	225	3 441,57 €
Secrétaire général de la rédaction	205	3 135,66 €
Secrétaire de rédaction	180	2 753,26 €
Chef de service photo	180	2 753,26 €
Reporter photo 3 ^e échelon	160	2 447,34 €
Rédacteur 3 ^e échelon	160	2 447,34 €
Maquettiste	145	2 217,90 €
Rédacteur polyvalent	145	2 217,90 €
Journaliste dessinateur	145	2 217,90 €
Reporter photo 2 ^e échelon	145	2 217,90 €
Rédacteur 2 ^e échelon	145	2 217,90 €
Reporter photo 1 ^{er} échelon	135	2 064,94 €
Rédacteur 1er échelon	135	2 064,94 €
Rédacteurs stagiaires	Coefficient	Salaires
+ de 18 mois dans l'entreprise	128	1 950,22 €
Stagiaire du 13 ^e au 18 ^e mois	120	1 835,51 €
Stagiaire du 4 ^e au 12 ^e mois	110	1 682,55 €
Stagiaire du 1 ^{er} au 3 ^e mois	100	1 529,59 €

- Indemnité d'appareil photo (coefficient. à 5) : 76,48 €

**ATTENTION : aucune rémunération brute mensuelle ne peut être inférieure au SMIC (8,71 € par heure)
Le Smic référence 169 heures s'élève à 1 598,13 € brut au 1^{er} janvier 2012.**

► **Prime de langue : +10 %**

► **Plan minimum de carrière** : le passage au 2^e échelon des rédacteurs et reporters photo 1^{er} échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli).